

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en
Sciences Juridiques, Parcours Droit public du Pôle
Sciences Économiques, Juridiques et de
l'Administration (SEJA) de l'Université Numérique
Cheikh Hamidou KANE (UNCHK)**

Équipe d'évaluateurs :

- M. Mouhamadou Moustapha AIDARA, Professeur titulaire, Président ;
- M. Serigne Ahmadou GAYE, Maître de Conférences titulaire, Membre ;
- M. Baba Diéye DIAGNE, Maître de Conférences titulaire, Membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1- Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	5
2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3- Description de la visite sur site.....	7
4- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	9
5- Points forts du programme.....	26
6- Points faibles du programme	26
7- Appréciations générales.....	28
8- Recommandations à l'établissement.....	28
9- Recommandations à l'ANAQ-Sup	29
10- Proposition de décision	29

Liste des sigles et acronymes

1E1O : Un Étudiant, Un Ordinateur
ACMU : Agence pour la Couverture Médicale Universelle
ADEPME : Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises
ADIE : Agence de la Direction Informatique de l'Etat
AGT: Agent de Gestion Technique
AMCP : Application de Mesure et de Contrôle de la Performance
ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur
ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANSO : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARTP : Agence de Régulation des Télécoms et Postes
BAOI : Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information
BENO : Bureau des Espaces Numériques Ouverts
CA : Conseil d'Administration
CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CDP : Commission de protection des Données Personnelles
CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité
CM : Cour Magistral
CMU : Couverture Maladie Universelle
CNAES : Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur
CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
CNDST : Centre National de Documentation Scientifique et Technique
CNED : Centre National d'Enseignement à Distance
CPM : Cellule de Passation des Marchés
CRENO : Coordination régionale des Espaces Numériques Ouverts
CTS : Comités Techniques Spécialisés
CV : Curriculum Vitae
DAAF : Direction des Affaires administratives et financières
DAPSP : Direction de l'Alignement, de la Planification Stratégique et des Projets
DCM : Direction de la Communication et du Marketing
DDC : Direction du Développement et de la Coopération
DENO : Direction des Espaces Numériques Ouverts
DERI : Direction des Études, de la Recherche et de l'Innovation
DFIP : Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique
DISI : Direction des Infrastructures et des Systèmes d'Information
EC : Éléments Constitutifs
ENO : Espaces Numériques Ouverts
ENT : Environnement Numérique de Travail
FNEUNCHK : Fédération nationale des étudiants de l'UN-CHK
GENO : Gestion des Évaluations et des Notes
GIR : Gestion des Inscriptions et Réinscription

L1: Licence 1
 L2 : Licence 2
 L3 : Licence 3
 LMD : Licence, Master, Doctorat
 MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 PAQ : Plan d'Assurance Qualité
 PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service
 PDESR : Plan de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au Sénégal
 PDR : Plan de Développement de la Recherche
 PDSI : Plan de Développement du Système d'Informations
 PEMA : Plan d'Équipement et de Maintien des Actifs
 PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche
 PPM : Plan de Passation de Marchés
 PSE : Plan Sénégal Emergent
 PSEJ : Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes
 PV : Procès Verbal
 REESAO : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
 RESA : Réseau des Écoles Africaines de Statistique
 RESCIF : Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie
 RH : Ressources humaines
 SEG : Sciences Economiques et de Gestion
 SEJA : Sciences Economiques, Juridiques et de l'Administration
 SJP : Sciences Juridiques et Politiques
 TD : Travaux Dirigés
 TDR : Termes de Références
 TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
 TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education
 TP : Travaux Pratiques
 TPE : Travail personnel de l'Étudiant
 UADB : Université Alioune Diop de Bambey
 UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor
 UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 UE : Unités d'Enseignements
 UGB : Université Gaston Berger de Saint-Louis
 USSEIN : Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niasse
 UT : Université de Thiès
 UVS : Université Virtuelle du Sénégal
 UN-CHK : Université numérique Cheikh Hamidou KANE

Introduction

Dans le cadre de la politique d'élargissement de la carte universitaire, l'Etat du Sénégal a créé l'UN-CHK (Université Numérique Cheikh Hamidou Kane) en 2013 par le décret n°2013-1294. Celui-ci lui attribue le statut d'établissement d'enseignement supérieur public avec comme objectif de fournir un enseignement à distance et de transmettre le savoir à travers les TIC.

En plus des missions classiques attribuées aux universités existantes, qui sont entre autres : « assurer la formation continue, l'enseignement, la recherche », l'UN-CHK se donne pour ambition d'effectuer la recherche scientifique et technologique, l'orientation et l'insertion professionnelle ainsi que la promotion de l'enseignement à distance.

L'offre de formation à l'UN-CHK est répartie dans les trois pôles de formation suivants : le Pôle Sciences, Technologies et numériques, le pôle lettres, sciences humaines et de l'éducation et le pôle sciences juridiques, politiques, économiques et de l'administration, dans lequel est logé la licence Droit public soumise à évaluation externe par les experts.

1- Présentation de l'établissement et du programme évalué

Cette licence est une formation en droit public à vocation généraliste. Elle vise un objectif général, articulé autour d'objectifs spécifiques.

- Objectif général

- Acquérir des notions de base en droit ;
- Maîtriser la méthodologie juridique (commentaire d'arrêt, commentaire d'article, dissertation, étude de cas).

Développer des compétences en matière de rédaction d'actes juridiques, d'argumentation juridique, de résolution de problèmes juridiques complexes, etc.

- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la licence droit public se déclinent comme suit :

- Former des agents de l'administration publique (Administration centrale, collectivités territoriales, police, gendarmerie, greffier, etc.), ainsi que dans les professions libérales (assistant dans un cabinet d'avocat, juriste d'entreprise, clerc, notaire, etc.)
- Permettre également aux apprenants de poursuivre leurs études au niveau Master

- Offrir deux parcours de master en droit public : Administration publique et Droit international public.

La Licence se déroule sur six semestres, soit deux semestres par niveau (L1, L2, L3). Les quatre premiers semestres sont en tronc commun pour tous les étudiants de droit. C'est à partir du semestre 5 que les étudiants choisissent le parcours droit public ou droit privé sur décision des instances pédagogiques.

La licence est divisée en six semestres totalisant chacun, trente (30) crédits. L'obtention du diplôme de licence correspond à la validation de 180 crédits après la présentation d'un rapport de stage crédité ou un projet personnel professionnel.

L'analyse du programme de licence au regard du référentiel montre que c'est un programme qui respecte les exigences de la LMD aussi bien dans le fond (cohérence du programme, pertinence des éléments constitutifs, professionnalisation etc.) que dans la forme (présentation des maquettes, des syllabi).

2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant le rapport d'autoévaluation, l'équipe d'experts, après avoir exploité, analysé et discuté du rapport avec tous les acteurs impliqués dans le processus en concert et individuellement a procédé aux constats suivants :

- le respect strict du référentiel ;
- la rigueur dans l'application des standards ;
- des informations détaillées ;
- le caractère critique du rapport sur les standards ;
- Un nombre important de recommandations.

Au final l'équipe d'experts a remarqué que le rapport d'auto-évaluation s'inscrit bien dans les référentiels édictés par l'ANAQ-SUP, même si l'on peut noter dans une certaine mesure quelques insuffisances (par exemple, un taux d'insertion professionnelle relativement faible, absence de quelques disciplines complémentaires et professionnalisantes informatique, anglais, rédaction de mémoire/ rapport de stage, projets tutorés etc. comme le droit de la comptabilité publique ou l'économie des territoires).

3- Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission est arrivée le 20 décembre 2023, au soir, à Dakar. Elle a commencé le travail d'évaluation le lendemain, 21 décembre 2023, à 8h 30 mn précises. Elle a été chaleureusement accueillie par le comité de pilotage. Et une prise de contact a été faite. Après son mot de bienvenue, la présidente de la CIAQ ainsi que le rapporteur du comité de pilotage ont présenté respectivement l'institution et le programme de formation de la licence droit public soumis à accréditation.

Ainsi, le travail d'évaluation est effectué en quatre phases :

- Première phase (8h30mn à 10h45mn) : de prime abord, le Président de l'équipe des experts évaluateurs a décliné les objectifs de la mission, puis exposé l'agenda de la journée qui a été validé par les deux équipes. A sa suite, le responsable de la licence a exposé le programme de formation soumis à l'accréditation à travers son historique, ses objectifs, ses résultats et ses projets. Cette phase est immédiatement suivie d'une lecture critique du rapport conformément à la grille d'exploitation du rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ SUP. A cette occasion, l'équipe a demandé la production de tous les éléments de preuve cités en annexes mais non joints au rapport.
- Deuxième phase (10h 50mn 14h 45mn) : elle représente le moment des échanges avec les cinq catégories d'acteurs directement concernées par la formation à savoir le PER, les tuteurs, les PATS, les étudiants, les techno-pédagogues. Cette étape constituait un moment d'intenses discussions, car l'objectif visé était de permettre aux différents acteurs de s'exprimer librement. Les PATS sont les premiers à être rencontrés, suivis du PER, des tuteurs, des techno-pédagogues avant que la mission ne termine l'entretien avec les étudiants. Ce chamboulement, pas trop grave, par rapport à l'agenda de la journée précédemment annoncé, s'explique par la disponibilité des enseignants et tuteurs intervenant dans la formation. Les autres acteurs ne pouvant se libérer qu'en début d'après-midi, eu égard à leurs diverses activités.

- La troisième phase a démarré à 15h, après la pause : elle est dominée d’abord par le test des plateformes de l’UN-CHK, ensuite par la visite des salles de cours, du service pédagogique, de la salle de documentation, des installations sécuritaires et des bureaux afin de vérifier les affirmations contenues dans le rapport.
- La quatrième phase est consacrée à la restitution. Elle est effectuée en présence des membres de l’équipe de pilotage. A cette occasion, des remarques de fond et de forme ont été faites et des recommandations sont formulées relativement à la perfectibilité de la maquette, à la tenue du cahier de texte pour un meilleur contrôle de présence des tuteurs et à la redynamisation des équipes de tuteurs pour une amélioration de la qualité du programme.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s’est déroulée dans un climat de sérénité et d’écoute mutuelle entre évaluateurs et acteurs concernés. Elle a permis d’attester de la véracité des informations relatives aux infrastructures et d’en donner une appréciation positive. Effectivement, les infrastructures visitées telles que les salles de cours, le matériel techno-pédagogique, les tables bancs, les tableaux, les salles de cours et le service pédagogique, répondent aux normes de qualité qui permettent de dérouler le programme. Du point de vue de l’environnement de travail des PATS, il faut dire qu’hormis l’exiguïté des espaces de travail (2 grands bureaux pour l’ensemble du personnel, soit 6 à 8 agents par bureau) et un manque de visibilité sur la suite de leur carrière au sein de l’institution, les conditions sont favorables pour assurer la qualité du service.

En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, il faut signaler que les conditions professionnelles et de travail sont très acceptables. Sur le plan de l’hygiène, les toilettes sont dans des conditions relativement acceptables, avec une séparation stricte entre hommes et femmes. Bref, il faut noter que le pôle SEJA qui abrite la formation soumise à évaluation ne manque pas d’infrastructures pour assurer son fonctionnement.

4- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Le programme a été régulièrement dispensé depuis la création de la licence en 2018-2019 avec un effectif assez important. .
Appréciation globale sur le standard : atteint. Toutes les preuves ont été rapportées, comme quelques plans de cours, les programmations et les procès-verbaux de délibérations, les attestations et les relevés de notes. Proposition d'amélioration : l'équipe recommande cependant d'associer davantage les professionnels dans la formation, étant donné que c'est une exigence du système LMD. De plus, la licence est une sortie.
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
La Licence droit public a pour objectifs de fournir aux apprenants les fondements de la méthodologie juridique (commentaire d'arrêt, commentaire d'article, dissertation, étude de cas) et de développer un certain nombre de compétences telles que : la rédaction d'actes juridiques, argumentation juridique, résolution de problèmes juridiques complexes), une maîtrise des notions de base en droit conformément à la fiche de présentation de la licence Droit public, du parcours en Sciences juridiques et Politiques . Le programme participe au développement et à la maîtrise des compétences académiques et en droit public. La licence consolide et améliore les aptitudes des étudiants en termes de connaissances, mais permet aussi à l'étudiant de cerner les corps de métier et les outils pratiques en termes de compétences. La Licence droit public est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4), la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir un parcours en :

- Option droit public ;
- Option droit privé ;
- Option science politique.

La DCM (Direction de la Communication et du Marketing) et le Pôle Sciences juridiques, économiques et de l'administration (SEJA) partagent avec les étudiants et les enseignants associés les objectifs de formation via la plateforme de formation en ligne, le service d'accueil et de scolarité du Pôle et tout autre moyen de communication (page Facebook, Twitter et LinkedIn de l'UN-CHK). Ensuite, les objectifs du parcours sont disponibles sur le guide de l'étudiant de l'UVS qui est remis à tous les étudiants de l'UN-CHK dès le début de l'année.

La Licence Sciences Juridique option Droit public s'inscrit parfaitement dans la mission stratégique de l'UN-CHK déclinée dans un Plan (S102_EP2_le Plan Stratégique de l'UN-CHK 2018-2022), notamment l'objectif premier qui est de « former des communautés d'apprenants, capables d'utiliser leur savoir-faire au profit de la société ».

Appréciation globale du Standard : Atteint

Proposition d'amélioration : L'équipe recommande toutefois, un petit réajustement de la maquette notamment sur le plan de la forme (en uniformisant le codage du Semestre 1 au semestre 6) : Ainsi, dans la forme, la présentation claire des UE en UE fondamentales, UE complémentaires et UE optionnelles ainsi que la conséquence en termes d'affectation de crédits et de volumes horaires entre CM, TD, TPE ainsi que la récapitulation du volume horaire total de chaque UE, sont impérativement nécessaires. Dans le fond, un très léger réaménagement de la maquette en termes de progression L1, L2 et L3 est souhaitable. Aussi, la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres mérite-t-elle d'être revue, en plus de l'introduction de quelques modules notamment informatique, projets tutorés etc.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Le programme est décliné en unités d'enseignement composées d'éléments constitutifs conformément à la structure requise par le système LMD.

Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins.

Le monde professionnel est consulté et même associé dans la confection des programmes et dans les enseignements. Mais, force est de reconnaître que dans l'employabilité, il y a des difficultés même s'il y a une structure dédiée et l'utilisation des accords de partenariat avec les entreprises et les institutions publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat).

Appréciation globale sur le standard : Standard : Non Atteint

En dépit de l'existence d'une cellule dédiée à l'insertion et au suivi des étudiants et de l'affirmation par les responsables de l'insertion d'étudiants au niveau de quelques ENO, les preuves relatives à l'existence de conventions de stage, de partenariats avec le monde professionnel ne sont pas exhaustivement présentées.

Proposition de recommandation : le programme doit développer les relations de partenariats avec les entreprises privées, les cabinets, ainsi que les administrations centrales et les collectivités territoriales pour faciliter l'insertion des étudiants.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel administratif) à la suite des conseils académiques tenus. Les arrêtés de nominations et les fiches de postes permettent de déterminer avec précision les champs d'action de tout le personnel enseignant et administratif et des coordonnateurs des différents niveaux de la licence droit public. L'arrêté portant organigramme interne au sein du pôle SEJA a constitué un saut qualitatif pour la mise en œuvre du programme de Licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : les Procès-verbaux, délibérations, note d'information fournis, arrêté de nomination, organigramme mis à la disposition des experts constituent des éléments de preuve probants.

Proposition d'amélioration : Le PATS doit mettre en place un système de communication qui permettrait de favoriser un dialogue plus direct avec les étudiants qui se plaignent de lenteurs dans la délivrance des attestations et autres documents administratifs. Il faut également encourager les étudiants à passer par les canaux officiels de transmission d'information définis par l'établissement.

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'équipe d'Experts a pu vérifier qu'à l'UN-CHK, les programmes d'études et de formation font l'objet de mesures d'assurance qualité dès la conception du programme selon un processus marqué par plusieurs étapes : Validation du projet de création du nouveau programme par les PER, Enseignants-associés et partenaires professionnels et la CIAQ, suivi de la conception du programme avant sa validation par la Commission académique et le conseil académique.

La CIAQ est fonctionnelle. Elle déroule son plan d'action stratégique appelé Plan d'Assurance Qualité (PAQ) inscrit dans le plan stratégique de l'UN-CHK horizon 2022. Le PAQ est composé de plusieurs projets dont le principal objectif est « le développement et le soutien d'une politique d'assurance qualité et de normalisation »

Propositions et recommandations :

La gouvernance de la formation mérite d'être renforcée. La Cellule pédagogique est composée de PER permanents et associés, de tuteurs et de personnels administratifs et techniques (PATS). Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'enseignement, la cellule doit mieux interagir avec la CIAQ. Cette dernière est un point focal de l'assurance qualité. C'est dans cette perspective que des fiches d'évaluation des enseignements sont mises à la disposition des étudiants afin de donner leurs appréciations sur la qualité des connaissances reçues.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les maquettes sont structurées en semestres d'enseignement selon le format du LMD, même si des insuffisances de forme (codages, intitulés) sont relevées. L'année académique est organisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Le semestre comporte plusieurs UE classées en catégories (obligatoire, renforcement, transversales), créditées et affectées d'un coefficient de pondération. Un syllabus est élaboré pour chaque EC. Toutefois, des imperfections sont notées dans la maquette (intitulés inappropriés, absence de quelques matières indispensables pour une plus grande compétence des diplômés, distribution du volume horaire parfois statique.

Syllabi et maquettes présentées comme éléments de preuve.

Proposition recommandation : l'équipe recommande toutefois le réajustement de la maquette, car dans certaines disciplines le volume horaire est insuffisant. Aussi, la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres mérite-t-elle d'être revue .

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.

Le modèle de l'UVS est un enseignement à distance. Les cours sont mis en ligne à la disposition des étudiants avec des ressources complémentaires (fichiers texte, audio et vidéo) afin de leur permettre d'apprendre et d'assimiler les connaissances transmises. Le contenu de ces cours permet aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et pratiques en droit et d'avoir une maîtrise de la méthodologie juridique. La mise à jour des cours est un élément important garantissant la prise en compte des changements ou évolutions des paradigmes en droit public, les avancées et les découvertes scientifiques, ainsi que les nouvelles méthodologies d'analyses scientifiques dans ces domaines. Des modules en Leadership, Culture numérique et Développement personnel (UE transversales), en Gestion de projets, en Création d'entreprises et en Entrepreneuriat sont proposés. L'accent

est mis aussi sur l'évaluation orale pour préparer les étudiants à l'expression, qualité essentielle du juriste.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : il est important d'institutionnaliser l'évaluation des enseignements, de créditer les stages.

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Le modèle d'enseignement utilisé permet aux étudiants de s'autoévaluer grâce aux tests faits proposés par les corps enseignants et effectués par les étudiants. L'interactivité créée par les types d'exercice permet à l'étudiant de faire un retour au tuteur notamment grâce aux outils tels que le chat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les informations relatives aux conditions de validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre, d'une année académique et aux conditions d'obtention des attestations sont fournies aux étudiants lors des amphithéâtres de rentrée et au moment des inscriptions. Les étudiants sont informés via le site de l'UVS de la disponibilité des attestations et relevés de notes qu'ils pourront retirer après vérification de leur identité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : éléments de preuve : Règlement pour l'obtention des diplômes, Décret LMD relatif à la licence.

Proposition de recommandation : toutes les informations relatives aux conditions de validation et d'obtention d'une attestation doivent régulièrement être partagées au début de chaque année et consignées sur le site de l'Université et, si possible, envoyées à l'étudiant. L'ensemble de ces procédures devrait également faire l'objet d'une plus large diffusion pour être connues, en mettant par exemple à la disposition des étudiants de guides, brochures ou livrets, charte des examens etc.

Standard 3.05 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les résultats sont jugés bons après discussion avec les responsables de la formation ainsi que les étudiants. Comme le montre le tableau en annexe, on note une nette amélioration dans le taux de réussite des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : à l'analyse, le standard est atteint.

Proposition de recommandation : instituer les sessions de mise à niveau, de remédiation, organiser des sessions de préparation d'examen pour l'amélioration des résultats et publier les résultats avec des statistiques plus claires et précises.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Le personnel d'enseignement et de recherche est composé majoritairement d'universitaires avec tous les grades et titres (Professeur titulaire, professeur assimilé, Maître de Conférences, Maîtres de Conférences assimilés et assistants) ainsi que des professionnels. Le recrutement des enseignants permanents s'appuie sur une grille de sélection de référence proposée et adoptée par l'UN-CHK. L'expérience des enseignants est aussi recherchée.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint (productions des CV)

Proposition de recommandation : renforcer la capacité des enseignants en pédagogie et didactique universitaire. Et recruter de nouveaux enseignants pour la pérennité de la formation.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

La détermination du volume horaire des enseignants est statutaire, hebdomadaire et annuelle. En effet, les enseignants chercheurs de Rang A sont tenus à un volume horaire hebdomadaire de 6 heures, les Rangs B 8 heures. Le volume horaire des vacataires est fixé par arrêté

(Annexes). Il existe un registre de pointage des enseignements. Les coordonnateurs nommés pour chaque niveau de la Licence droit public permettent de constater l'état d'avancement des cours. En effet, il existe un coordonnateur L1, L2 et L3. Quant aux différentes catégories de tuteurs, leurs charges horaires sont définies par les arrêtés fixant le quantum horaire des cours dispensés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Élaborer un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires des professionnels de façon précise.

Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales

Le dispositif de formation facilite la mobilité du PER, qui s'effectue à travers notamment les voyages d'études et les échanges interuniversitaires. La mobilité intervient à travers des missions d'enseignement dans des universités nationales. Elle apparaît aussi avec la participation à des travaux de recherches en collaboration avec des laboratoires étrangers, au niveau national et africain.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; éléments de preuve : Voyage d'étude, convention de partenariat avec des universités et laboratoires sénégalais, africains et étrangers

Proposition de recommandation : signer davantage des conventions et exploiter la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)
Standard 5.01 : Le personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.
Le personnel administratif et technique est compétent. Il est composé essentiellement d'ingénieurs techno pédagogues qui assurent tout le travail technique et de programmation, d'enregistrement et d'implémentation des supports de cours, ainsi que le travail de séquentialisation des enseignements Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; éléments de preuve, existence de contrats de travail et de profils différents. Toutefois, il est recommandé aux enseignants de s'impliquer davantage dans la séquentialisation pour une meilleure animation du cours
Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme.
Les activités du PATS sont encadrées et réglementées par la division du travail (personnel administratif, technique, techno pédagogues, infographes,) ainsi que par les fiches de postes qui précisent les tâches de chaque personnel. Ainsi, la synergie des PATS, PER et tuteurs se révèle comme une des clés de succès de cette formation en particulier. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiants
Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les critères d'admission des bacheliers sont publiés lors de chaque appel à candidature. Les conditions d'admission Licence 2 et Licence 3 sont subordonnées à la validation des 60 crédits. A défaut, un passage conditionnel est possible pour l'étudiant ayant validé 70% des crédits. Toutes ces informations sont disponibles et communiquées aux étudiants. Lors de leur arrivée, le livret de l'étudiant leur est remis avec les informations indispensables. Le livret de l'étudiant est un document d'information qui permet de se familiariser vite avec les règles gouvernant la formation. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; élément de preuve, brochures d'information

Proposition de recommandation : Ces critères devraient faire l'objet d'une large diffusion et être disponibles sur le site internet de l'UN-CHK et si possible du Pôle SEJA. A cet effet, le Bureau d'information et d'orientation devait y jouer un rôle.
Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.
L'UVS dispose d'un service d'accueil, d'information et de communication mis à la disposition des étudiants qui reçoivent et sensibilisent les étudiants. Le service assure un travail permanent d'orientation et des enjeux de l'enseignement à distance Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc.). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.
Dès qu'ils sont régulièrement inscrits à l'UN-CHK, les étudiants reçoivent des ordinateurs et des kits de connexions leur permettant de suivre normalement les cours. En plus, il existe des salles dotées de connexion de haut débit dans les locaux ainsi qu'un dispositif de maintenance notamment, pour les étudiants rencontrant des difficultés de connexion. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.
L'égalité des chances est respectée même s'il y a une légère différence en faveur des garçons. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
La mobilité est possible. Toutefois, la mise en œuvre est assez faible. Mais des efforts sont prévus en ce sens même s'ils ne produisent pas de résultats concrets pour l'instant. L'accréditation de la Licence est très importante pour la réalisation de cet objectif. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT Recommandations : sensibiliser les étudiants sur les possibilités de mobilité entre les universités sénégalaises.

Standard 6.06 : Il est pourvu d'un encadrement adéquat des étudiants.

Il existe des salles de cours, TD adaptées au programme de la licence droit public. Les étudiants sont répartis en groupes de TD de 30 au maximum, confiés à un tuteur dans le cadre de l'encadrement pédagogique. Les séances de cours synchrones sont enregistrées et mises à disposition sur la plateforme pour que les étudiants puissent y accéder à tout moment pour revisiter les leçons antérieures. Les tuteurs se déplacent également dans les ENO afin de faire des séances en présentiel.

Appréciation globale sur le standard : globalement ce standard est ATTEINT.

Proposition de recommandation : recruter de nouveaux enseignants et intégrer davantage les professionnels dans la formation.

Standard 6.07 : Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.

Ce programme a mis en place un système de réclamation à un double niveau : une réclamation en ligne directement adressée à l'enseignant concerné et un système de réclamation prévu sur la plateforme destinée au responsable de filière. Toutefois, les étudiants déplorent la lenteur du traitement des réclamations.

A l'analyse, le standard est **ATTEINT**.

Recommandations : Rendre le traitement des réclamations beaucoup plus efficace.

Standard 6.08 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants

Certes, il y a une réelle préoccupation et une volonté manifeste d'accompagner les étudiants dans le cadre de leur insertion, mais il convient de reconnaître que le programme ne dispose ni de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés ni de statistiques à jour sur la situation de ses diplômés sur le marché du travail malgré la mise en place d'une cellule dédiée à l'insertion et au suivi des diplômés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Recommandations : Travailler davantage en partenariat pour l'insertion des étudiants.

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

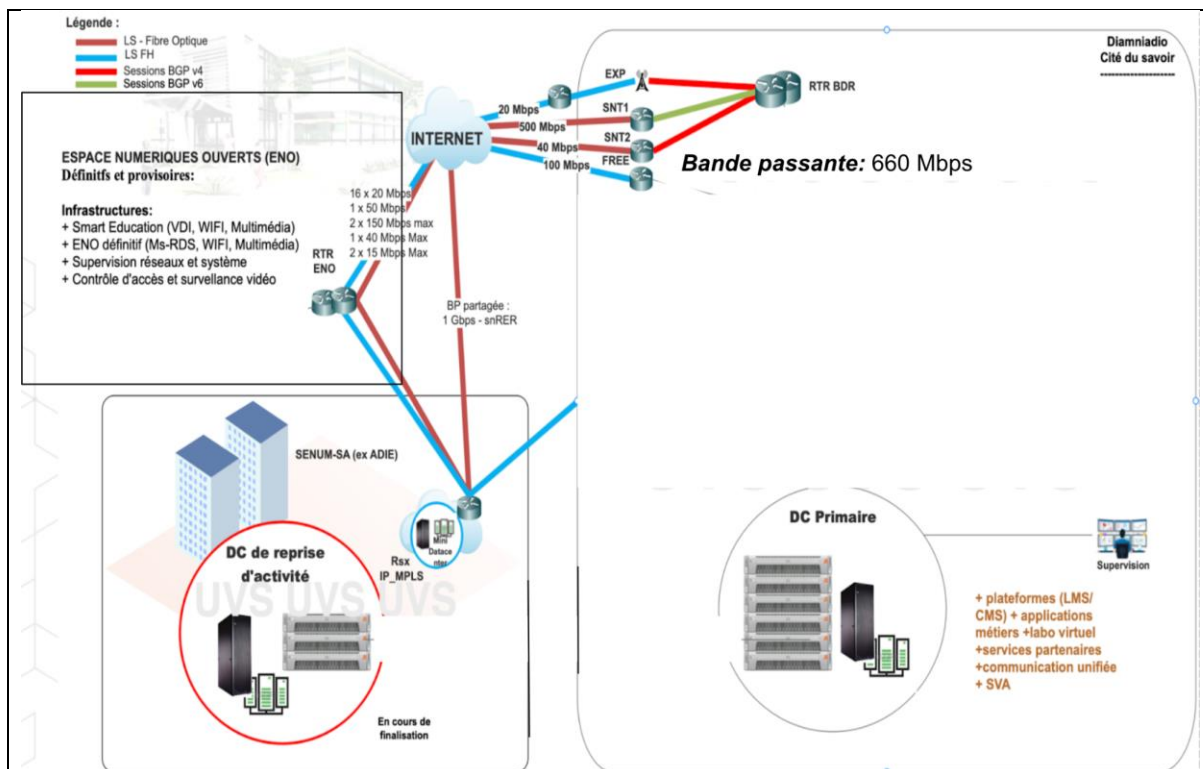
Les infrastructures existent et sont adaptées.

La mise en place du Datacenter a permis à l'UN-CHK de supporter techniquement les charges applicatives pour fournir des services qui sont optimaux, sécurisés et hautement disponibles aux utilisateurs (étudiants, personnel, enseignants, externes) en gardant une vue globale sur la cohérence et l'évolution du système. Le Datacenter est hébergé au siège de l'UN-CHK à la cité du savoir à Diamniadio.

Une bande passante de 660 Mbps avec les 03 opérateurs permet de gérer tous les flux de connexion vers les plateformes et applications déployés dans le Datacenter.

Les ENO disposent d'ordinateurs et d'une connexion haut débit avec des liaisons spécialisées de 20 à 50 Mbps. Ils donnent également lieu à des communautés d'apprenants et un accès aux communautés environnantes. Cela facilite l'apprentissage et permet aux étudiants de construire des objets de recherche concernant les communautés environnantes et qui peuvent être menées par les communautés d'apprenants.

En plus, le maillage territorial des ENO et sa coordination centralisée permet également de pouvoir mener des études à grande ou petite échelle sur toute l'étendue du territoire sénégalais ou de cibler un territoire donné.



Architecture générale de l'UVS

Le programme de formation en sciences juridiques utilise les plateformes de formation en ligne implémentées avec MOODLE. MOODLE est un outil de gestion de l'enseignement et l'apprentissage en ligne, libre, distribué sous la Licence publique générale GNU. La GNU est une licence qui fixe les conditions légales de distribution d'un logiciel libre.

Pour effectuer les séances synchronisées avec les étudiants, l'UN-CHK a acquis une licence payante de l'outil Collaborate et des licences Zoom education, en plus de Big Blue Button open source. Également, l'institution a contracté un abonnement à la bibliothèque numérique Cyberlibris.

Référence des licences libres (créative Commons) des ressources puisées sur l'internet ou copiées ;

<https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>

Une bande passante de 660 Mbps au total permet de gérer l'accès redondant aux ressources pédagogiques via les plateformes de formations et applications métiers mises en place à cet effet.

L'institution a pris les dispositions pour assurer l'accès Internet permanent et sécurisé aux contenus de la formation.

L'infrastructure Datacenter hébergée à l'UN-CHK a quatre (04) accès à Internet permettent d'assurer la redondance de l'accès aux serveurs hébergeant les contenus des formations, déployés dans les zones démilitarisées publiques.

L'UN-CHK dispose d'une infrastructure de reprise d'activité - . Elle permet d'assurer la continuité des services critiques en cas d'incident majeur sur l'infrastructure principale.

Les fournisseurs garantissent l'accès continu à Internet afin de garantir la disponibilité en permanence des services accessibles via Internet mis à disposition des étudiants.

Pour garantir l'électricité en continue dans ses différents sites, l'UN-CHK dispose de:

- 14 groupes électrogènes de 80 Kva
- 10 onduleurs de 40 Kva, 7 de 20 Kva et 4 onduleurs de 10 Kva
- Un onduleur de 80 Kva pour le Datacenter configuré en redondance avec un onduleur de 40 Kva

Tous les étudiants disposent d'ordinateurs portables avec une certaine autonomie, leur permettant de rester connectés en cas de coupure temporaire d'électricité.

Le tableau suivant donne la répartition des secours énergétiques par ENO.

N °	Espace Numérique Ouvert (ENO)	Disponibilité Groupe électrogène	Disponibilité Onduleur
1	Mermoz	80 Kva	40 Kva
2	Guédiawaye	80 Kva	40 Kva
3	Pikine	80 Kva	40 Kva
4	Keur Massar	15 Kva	20 Kva
5	Annexe Keur Massar	Prévu l'année prochaine	10 Kva
6	Sébikotane	80 Kva	40 Kva
7	Thiès	80 Kva	20 Kva
8	Mbour	80 Kva	40 Kva

9	Kaolack	80 Kva	40 Kva	
10	Diourbel	80 Kva	40 Kva	
11	Kolda Définitif	15 Kva	20 Kva	
12	Kolda PAISD	Prévu l'année prochaine	20 Kva	
13	Bignona	15 Kva	40 Kva	
14	Ziguinchor	Groupe installé à l'ENO définitif. Déménagement en vue.	20 Kva	
15	Ziguinchor PAISD	Prévu l'année prochaine	20 Kva	
16	Louga	Prévu l'année prochaine	10 Kva	
17	Saint-Louis	80 Kva	20 Kva	
18	Podor	80 Kva	40 Kva	
19	Ndioum	80 Kva	10 Kva	
20	Linguère	Prévu l'année prochaine	10 Kva	
21	Siège : Diamniadio	80 Kva	120 Kva	
22	Mbour Définitif	80 kva	10 kva	

Il est prévu de généraliser la dotation en groupe pour les sites restants avec les investissements prévus pour l'année prochaine.

- Un système d'authentification centralisé et sécurisé permet de limiter l'accès aux utilisateurs de l'annuaire de l'université. Les applications n'auront plus accès directement à la source de l'authentification et cela réduit considérablement les risques et lorsqu'une application est détournée, les autres resteront intactes. A cela s'ajoute une politique de génération de mot de passe solide. Ces derniers sont conformes aux normes de sécurité qu'on retrouve en général.
- La gestion des habilitations : Pour chacune des plateformes de l'université, une gestion des profils est strictement appliquée. L'accès aux données n'est possible qu'aux utilisateurs habilités.

- Le système de sauvegarde des applications et bases de données : L'UN-CHK dispose d'un plan de sauvegarde et restauration des données depuis 2018. Compte tenu de l'évolution exponentielle des données de l'UN-CHK, des investissements ont été réalisés pour renforcer les dispositifs et permettre ainsi de sécuriser le maximum de données possible avec une durée de rétention acceptable. Les supports de sauvegarde sont stockés dans un endroit sécurisé, géographiquement séparé de l'infrastructure principale et isolé des risques environnementaux. Toutes les structures de l'UN-CHK qui interviennent dans l'exploitation de l'Infrastructure Datacenter sont responsables de la spécification de leurs exigences en matière de gestion des données, de conservation des données, de destruction des données et de gestion globale des enregistrements. Il existe 2 systèmes de sauvegarde sur le siège définitif à Diamniadio et un Datacenter de reprise d'activité hébergé hors de notre site. Cette infrastructure de reprise d'activité permet, en cas de sinistre au siège définitif de Diamniadio, d'assurer la disponibilité des services les plus critiques. Pour les 2 systèmes de sauvegarde des données au siège, tous les jours, les travaux de sauvegardes sont planifiés après les heures de travail et toute la nuit. Pour les services les plus critiques comme les bases de données, des sauvegardes sont effectuées durant les heures de pause afin de minimiser au maximum les pertes de données.
- Protection des locaux et des serveurs.

Seules les personnes habilitées et compétentes y ont accès. Ce qui assure une sécurité supplémentaire non négligeable. Des contrôleurs d'accès biométriques sont installés dans les salles serveurs de l'UN-CHK. Les accès à distance aux serveurs et les permissions pour chaque type d'utilisateur, selon ses besoins et ses tâches, sont bien gérés.

- Sécurité des sites web et plateformes.

Toutes les plateformes de l'université sont sécurisées à l'aide de certificats SSL fiables. Aucune information n'est transportée dans les URL notamment lors de l'authentification de différents utilisateurs.

- Déclaration des applications et bases d'information à la CDP. Un projet de déclaration des bases de données et applications à la CDP a démarré à l'UN-CHK

depuis maintenant 6 mois. Toutes les fiches mises à disposition par la CDP sont déjà remplies et envoyées à la CDP pour avis, avant dépôt officiel.

Pour assurer une disponibilité en permanence des services en ligne, la DISI a mis en place un système de supervision central des équipements réseaux et des serveurs. Cela permet à l'équipe technique d'être alertée d'une indisponibilité d'un service avant même que les utilisateurs ne s'en rendent compte. Durant les heures de forte affluence, les serveurs sont supervisés en temps réel afin d'optimiser les services pour éviter les surcharges, ou des lenteurs sur le temps de traitement des requêtes.

Un système de redondance des serveurs hébergeant les applications et plateformes est mis en place afin d'avoir une tolérance aux pannes liées aux liaisons spécialisées des opérateurs.

L'ergonomie de la plateforme prend toujours en compte les outils utilisés par les étudiants (Ordinateur, tablette, téléphone) et la faible connectivité de certaines zones. Le design de la plateforme respecte la charte graphique de l'Université. Les cours sont bien illustrés avec des bannières et des consignes pour permettre aux étudiants de se retrouver facilement dans les activités et les ressources qui le composent. Le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants intègre une rubrique sur l'environnement des plateformes de formation.

Les principales sources de financement du programme sont : (i) la subvention de l'État, (ii) les droits d'inscriptions pédagogiques et administratifs des étudiants, (iii) les fonctions de services et (iv) les subventions des partenaires techniques et financiers (Annexe 15 : Tableau des partenaires et conventions de partenariat). Ces ressources sont exécutées conformément : au décret n° 2012-1269 du 08 novembre 2012 portant régime financier des universités ;

- à l'arrêté n° 01691 du 08 décembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la fonction service de l'UVS (S701_EP2_Arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la fonction service de l'UN-CHK).

Appréciation globale du standard : Atteint

5- Points forts du programme

- Maquette pertinente et adaptée au système LMD ;
- Régularité dans le déroulement de la formation, malgré un contexte difficile;
- Engagement, motivation et disponibilité du personnel enseignant et du personnel technique;
- L'existence d'un bureau d'insertion professionnelle et de partenariat dynamique;
- Disponibilité, engagement et esprit d'équipe malgré le sous-effectif;
- La fonctionnalité de la CIAQ;
- Respect des procédures de recrutement, avec des appels à candidatures;
- Le PER est composé de PA, MCT, MCA et des Professeurs associés venant d'autres universités;
- Tenue régulière des commissions d'avancement;
- Sécurisation des évaluations avec un dispositif cryptographique qui protège contre les éventuels cas de fraude;
- Globalement le bâtiment répond aux normes mais il faut assurer l'entretien et la maintenance;
- L'existence d'un dispositif d'accueil et d'orientation des étudiants (livret de l'étudiant, charte des examens, site d'évaluation);
- L'existence de studios mobiles d'enregistrement ainsi que des infrastructures technologiques adaptées pour assurer l'enseignement à distance;

6- Points faibles du programme

Concernant les étudiants, les remarques suivantes sont notées :

- Accompagnement insuffisant des étudiants pour les stages, les activités d'immersion en entreprises et le processus d'insertion professionnelle
- Une connectivité limitée pour une formation à distance ;
- Des difficultés d'accès à la plateforme liées à un retard dans la mise en place des cours ;
- Surcharge de travail des tuteurs en raison de leur nombre insuffisant et de l'augmentation continue des effectifs d'étudiants ;
- Retard dans la circulation de l'information ;
- Insuffisances de ressources budgétaires ;

- Défaut de manuel de procédure clarifiant les modalités d'implémentation, de paramétrage des cours ;
 - Faible mise en valeur des nombreuses conventions signées avec divers partenaires;
 - Lenteurs dans la production et la délivrance des documents administratifs (cartes d'étudiants, diplômes,)
 - Retard noté dans l'initiation des nouveaux étudiants en informatiques
 - Absence d'un dispositif d'accompagnement pour la mobilité nationale et internationale des étudiants
 - Allongement de l'année lié à la tardiveté des évaluations

Relativement aux PATS, il ya lieu de constater les faiblesses suivantes :

- Insuffisance des ressources humaines
- Insuffisance d'outils de travail
- Insuffisance de capacités et défaut de plan de carrière
- Insuffisance d'espaces de travail (bureau)

Pour les tuteurs, il faut faire remarquer ces insuffisances :

- Absence d'outils de travail (ordinateurs et connexion) ;
- Insuffisance des mesures d'encouragement .

Pour le PER, il faut signaler :

- difficultés dans l'organisation des examens (disponibilité des salles et lenteur dans la gestion des réclamations) ;
- faiblesse de la mobilité liée à l'insuffisance de conventions avec des Universités partenaires ;
- problèmes de connexion ;
- difficultés liées à la gestion des réclamations ;
- insuffisance des bureaux.

7- Appréciations générales

La mission d'expertise externe de la Licence droit public a retenu pour l'essentiel des aspects positifs sur l'ensemble du programme. Effectivement, la cohérence dans la formation, la qualité des enseignants et des enseignements, entre autres, en constituent des garanties.

L'équipe d'Experts recommande l'ouverture vers la professionnalisation et préconise un accompagnement plus soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail, gage de durabilité du programme. Elle a constaté une différence entre la maquette contenue dans le Rapport d'auto-évaluation et celle qui est mise en application présentement à l'UN-CHK.

8- Recommandations à l'établissement

- Renforcer les ressources humaines en procédant au recrutement de PER et de PATS
- Développer le télétravail afin de mieux optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles;
- Pallier le déficit de ressources humaines par le recours à des contrats de prestation de vacation;
- Améliorer et adapter les équipements;
- Développer des formations certifiantes pour améliorer la performance du PATS;
- Élaborer un manuel de procédure décrivant les différentes étapes du processus de mise en place des enseignements;
- Exploiter davantage les activités asynchrones et contribuer au développement cognitif ;
- Doter les tuteurs d'ordinateurs afin qu'ils puissent travailler sans interruption;
- Renforcer et exploiter les partenariats avec les autres établissements, les entreprises, et les autres organismes en vue de créer des possibilités d'insertion pour les étudiants;
- Renforcer les débits de connexion;
- Doter les enseignants de bureaux individuels;
- Organiser des sessions de formation en pédagogie et didactique universitaire.

9- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Organiser des sessions de renforcement des capacités en direction de l'établissement.

10- Proposition de décision

L'équipe d'experts propose : **L'ACCRÉDITATION DU PROGRAMME DE FORMATION DE LA LICENCE DE DROIT PUBLIC DE L'UNCHK**